

Une année riche pour les Chaletains

« L'ASPICG a une gestion saine et peut affronter des contentieux coûteux. En dépit de nos actions, le résultat de 2018 est de plus de 800 €, soit 20 % du montant de nos recettes brutes ». C'est par ces mots que Claude Depyl conclut le rapport moral et financier de l'association des Chaletains qu'il préside et qui s'est réunie en assemblée générale au Palais des congrès, le 10 août. Tous les points ont été votés à l'unanimité.

■ 260 adhérents

L'association compte 260 adhérents, soit un recul de 10 % par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par la mobilisation en 2018 contre le projet Bramofan et, dixit C. Depyl : « *Le phénomène grandissant des propriétaires bailleurs qui viennent de moins en moins et donc se sentent moins motivés* ». Par ailleurs, le retour de certains chaletains est à noter et la base ne varie pas. Deux points essentiels ont rythmé l'année 2018-2019 : le projet des logements sociaux, pour lequel l'ASPICG reste vigilante malgré son an-



■ Les Chaletains attentifs lors de leur assemblée générale.

nulation, et les jugements du tribunal administratif concernant notamment Bramofan et l'implantation d'un port à sec d'une capacité de 400 bateaux. Les demandes de l'ASPICG sont multiples : restauration des voiries et des canalisations des eaux usées, liquidation de l'Escale, qui pourrait donner lieu à la construction d'un chalet identique à celui du film « 37.2 le matin », le classement des chalets en zone urbanistique protégée, des sanctions et la révision des concessions et des attributions de parcelles dans la zone artisanale, détournée de sa vocation initiale puisqu'utilisée à des fins

de logement privatif et locatif, ou de stockage saisonnier, restrictions pour les concessions de plage, surveillance plus stricte de la plage pour lutter contre l'incivisme des propriétaires de chiens, amélioration de l'éclairage de la digue, création d'une piste cyclable, remise en zone verte de la friche de Bramofan. Un appel incitatif à candidatures est lancé afin de renouveler le conseil d'administration dont la majorité des membres siège depuis plus d'une décennie. La réunion s'est terminée après un échange de la salle avec le maire Didier Codorniou et ses adjoints.